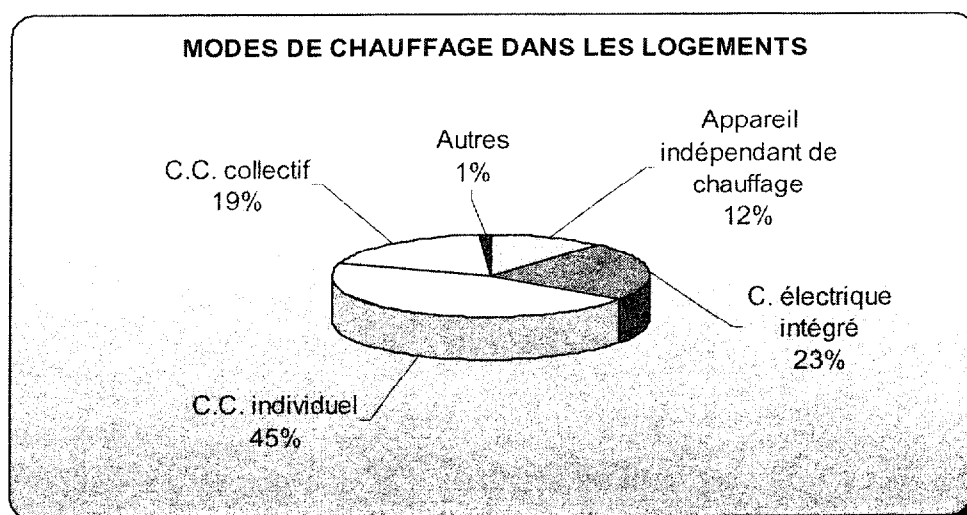
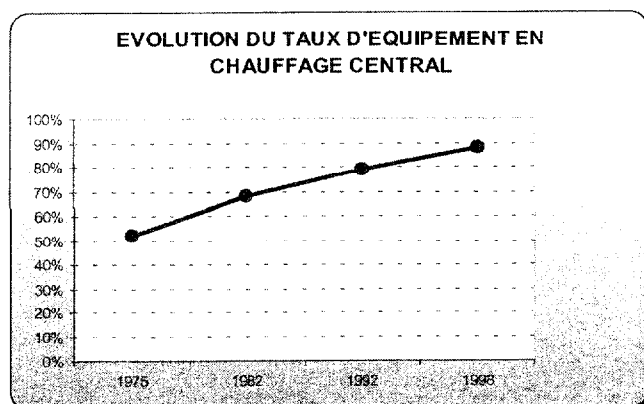


EQUIPEMENT EN CHAUFFAGE CENTRAL

Le taux d'équipement en chauffage central en 1998 était de 87,2% ; environ 45% en chauffage central individuel et 20% en collectif.



Evolution du taux d'équipement en chauffage central :



- **Le chauffage central individuel**

- **Ancienneté des chaudières :**

En 1998, le parc de chaudières est relativement récent puisqu'une petite moitié du parc (45%) a moins de 7 ans (installation postérieure à 1991). Cependant, il convient de souligner qu'encore près du quart du parc a plus de 20 ans.

- **Changement des brûleurs :**

Afin de réduire leurs consommations d'énergie, 1/5 (21,8%) des possesseurs de chauffage central individuel ont remplacé le brûleur de leur chaudière en 1998.

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 16/37

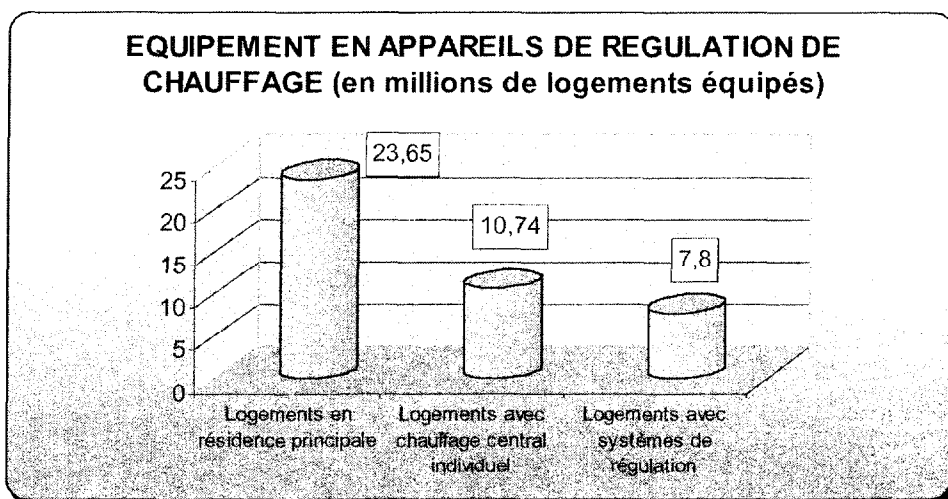
Date d'achat de la chaudière	% de brûleurs remplacés sur l'ensemble du parc de CCI
Total	21,8 %
- Postérieure à 1991	16,7 %
- Entre 1986 et 1991	2,8 %
- Entre 1981 et 1986	1,0%
- Antérieure à 1981	0,6%

- Contrat d'entretien :

Parmi les ménages qui possèdent un chauffage central individuel (environ 10,7 millions de logements), près de la moitié ont un contrat d'entretien (47,9%).

LES EQUIPEMENTS DE REGULATION DANS L'HABITAT

En 1998, d'après l'étude SOFRES, on comptait près de 8 millions (précisément 7,8 millions) de logements de résidence principale équipés d'un système de régulation. Ceci représente 1/3 des logements français en résidence principale et près des 3/4 des logements équipés de chauffage central individuel.



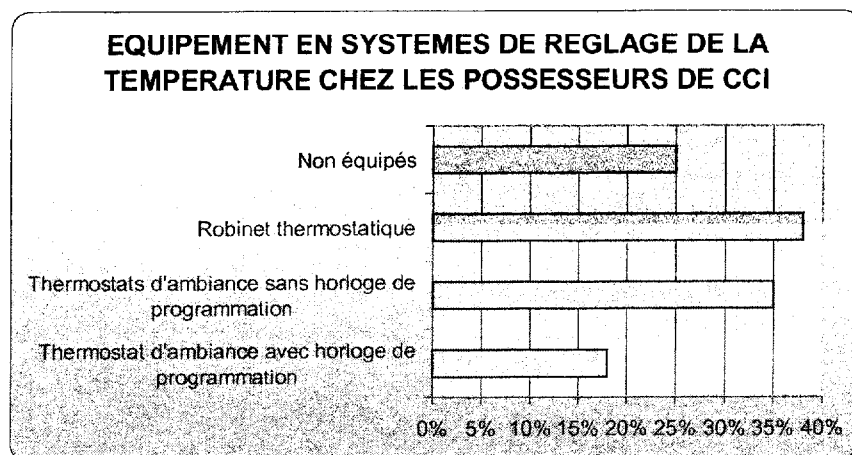
BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 17/37

REPARTITION DES TYPES D'EQUIPEMENTS DE REGULATION

Sont pris en compte dans l'étude SOFRES, les équipements de réglage de la température :

- Les thermostats d'ambiance avec ou sans horloge de programmation
- Les robinets thermostatiques

Chez les possesseurs de chauffage central individuel (10,7 millions de logements), les équipements se répartissent comme suit :



Un bon quart des logements n'est équipé d'aucun système de régulation, la moitié possède un thermostat d'ambiance.

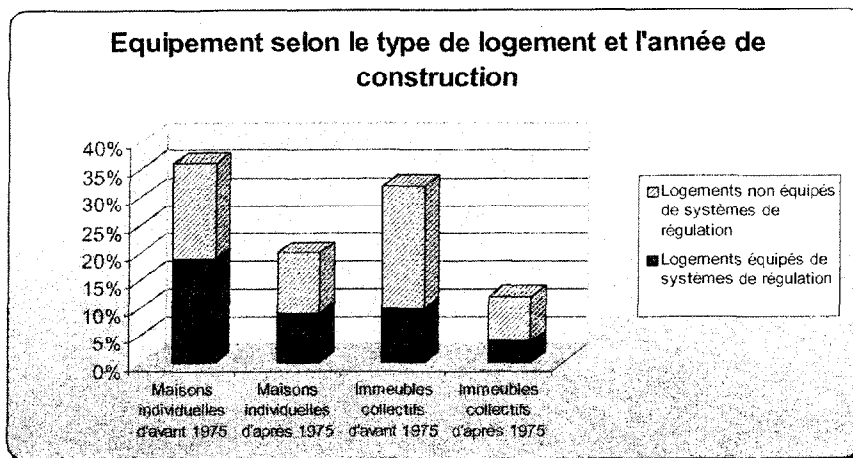
PROFIL DES LOGEMENTS EQUIPES DE SYSTEME DE REGULATION

Echantillon : ensemble des logements en résidence principale.

◆ Type d'habitat

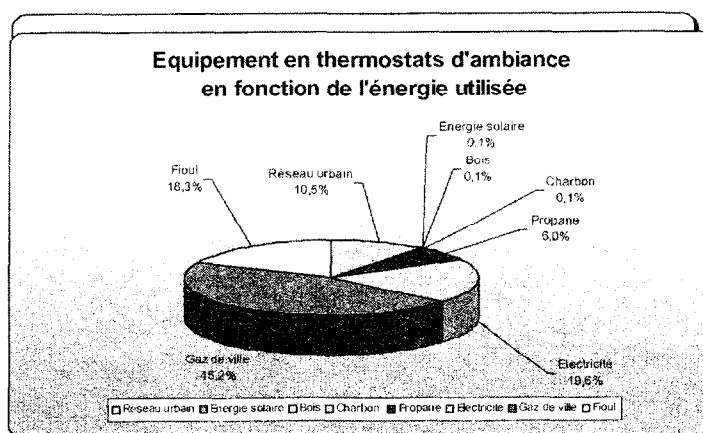
- Les 2/3 des logements équipés en thermostat d'ambiance sont des maisons individuelles. La majorité (65%) de ces maisons équipées date d'avant 1975 (ce qui reste comparable à la proportion de maisons de cette époque dans le parc de logements).
- L'écart d'équipement entre maisons individuelles et immeubles collectifs est encore plus important dans le cas des robinets thermostatiques puisque seuls 1/4 des logements en immeubles collectifs en sont équipés.
- *Année de construction et type de logement* : Les 2/3 des logements équipés en systèmes de réglage de température datent d'avant 1975.

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 18/37



◆ Taux d'équipement par rapport à la superficie du logement

Le taux d'équipement en systèmes de régulation croît avec la superficie du logement, avec une pointe pour les logements compris entre 100 et 150 m². En effet, plus de la moitié (51%) d'entre eux le sont, contre 1/5 seulement des logements < à 50 m² et le tiers des logements compris entre 50 et 75 m².

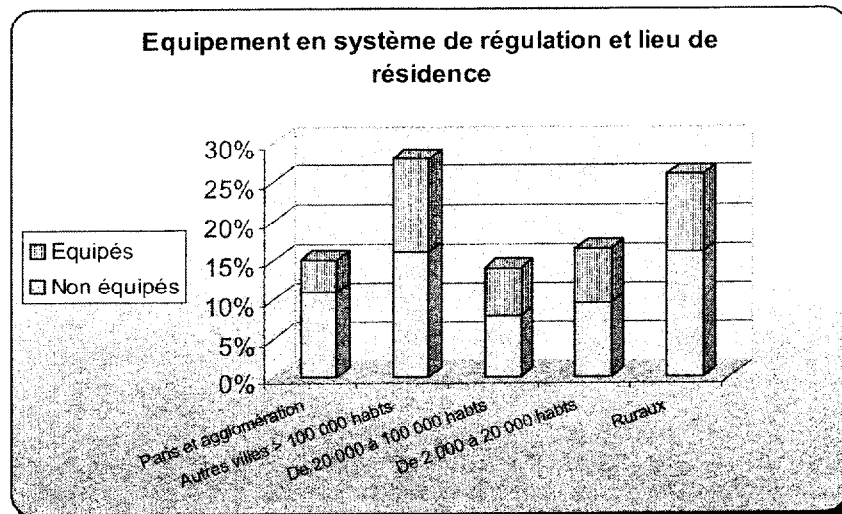
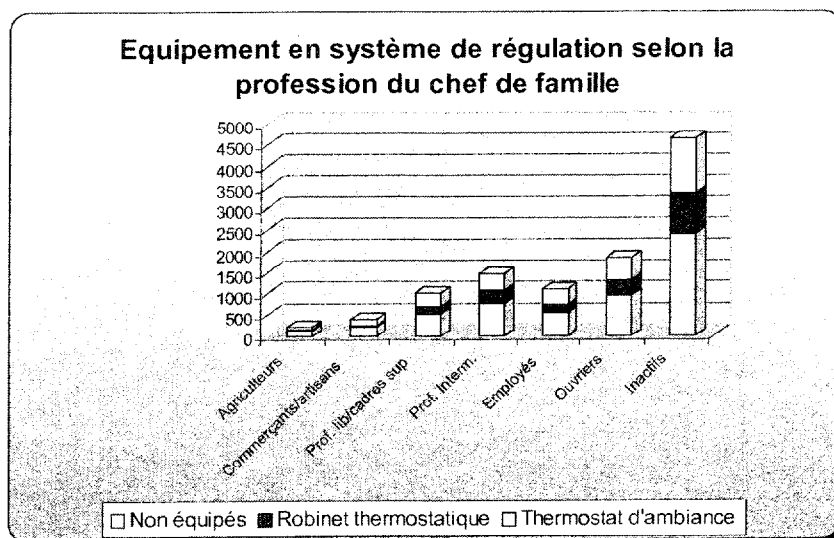


BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 19/37

PROFIL DU POSSESEUR DE SYSTEME DE REGULATION

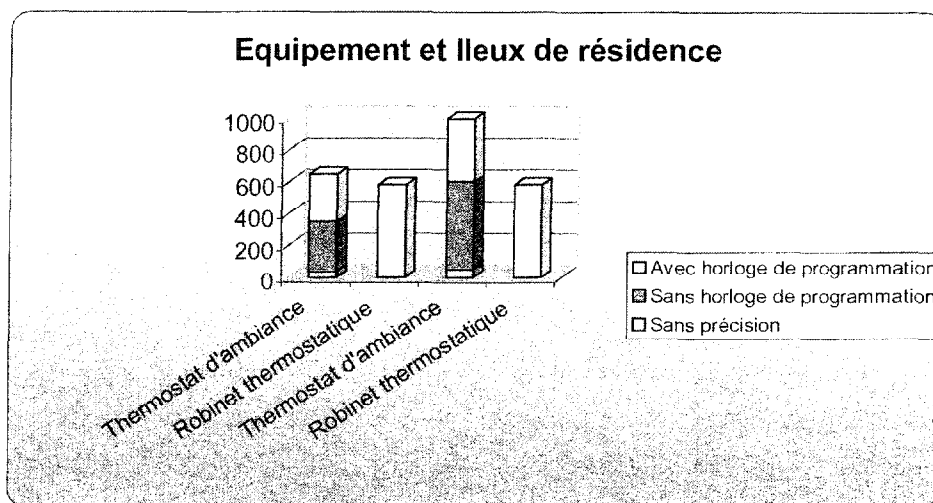
Il s'agit principalement :

- d'un propriétaire (71% des possesseurs de ST sont propriétaires alors qu'ils représentent environ 60% de la population). Signalons que les locataires possesseurs de RCT vivent pratiquement à part égale en HLM ou non.
- vivant en maison individuelle
- retraité (au sein des catégories socio-professionnelles, ils représentent de loin la part la plus importante des possesseurs de systèmes de régulation).
- habitant d'une grande ville de province (un tiers des possesseurs).



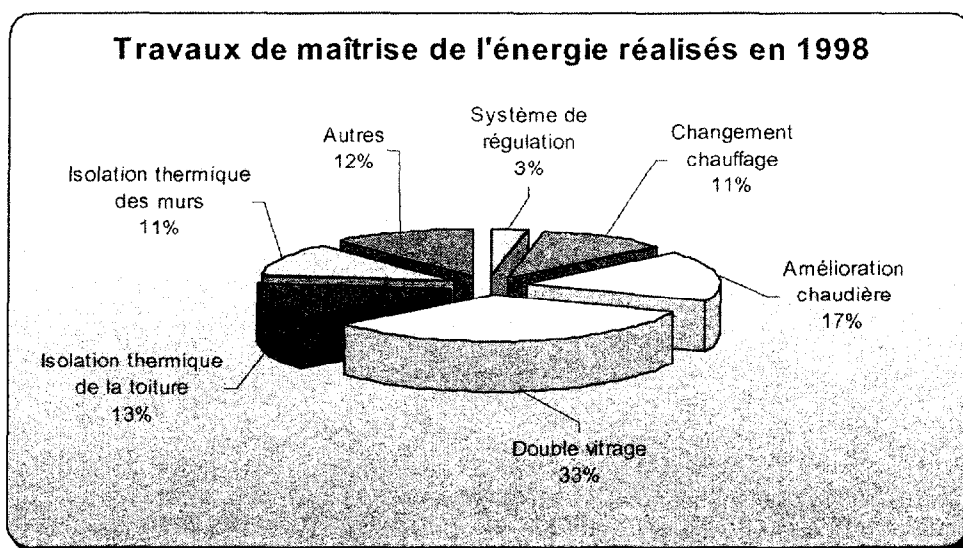
BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 20/37

Les habitants des grandes villes de province sont, en chiffres absolus comme en chiffres relatifs, les plus équipés en système de régulation, suivis de près par les ruraux. Signalons le très faible taux d'équipement des parisiens.



TRAVAUX ET MAITRISE DE L'ENERGIE

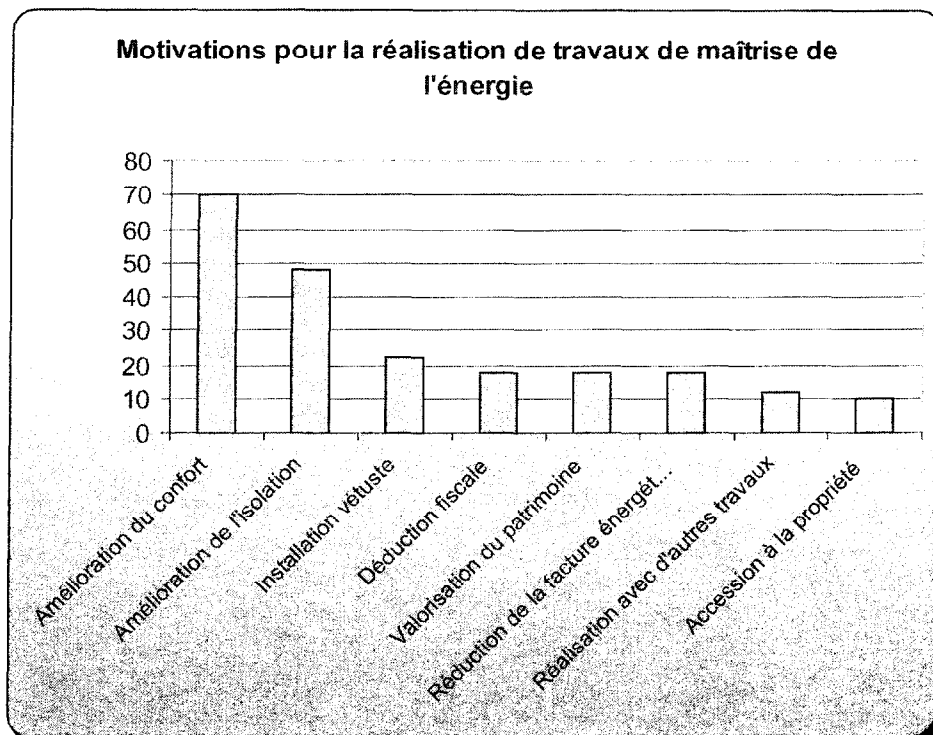
- Un tiers des travaux de maîtrise de l'énergie portent sur le chauffage
- 3% seulement sur le système de régulation proprement dit



Source : SOFRES 1998

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 21/37

- Motivations pour la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie : la raison principale est l'amélioration du confort du logement (68%), nettement devant la réduction de la facture énergétique (17%).



Source : SOFRES 1998

BTS DOMOTIQUE	SUJET	Session 2003
Epreuve U5 Négociation et Techniques Commerciales	Durée : 6 Heures	Coefficient : 5
CODE : DONTC		Page 22/37